

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

FONDS D'OBLIGATIONS DE PREMIÈRE QUALITÉ ÉCHELONNÉES 1-3 ANS OBLIGUARD^{MC}

31 DÉCEMBRE 2024

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières, mais pas le rapport annuel ni les états financiers annuels du Fonds. Vous pouvez obtenir gratuitement un exemplaire du rapport financier annuel ou des états financiers annuels en appelant le 1-866-383-6546, en nous écrivant à Guardian Capital LP, Commerce Court West, 199 Bay Street, Suite 2700, P.O. Box 201, Toronto (Ontario) M5L 1E8, ou en visitant notre site Web à l'adresse <https://www.guardiancapital.com/investmentsolutions/fr/> ou le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca/landingpage/fr/.

Les porteurs de titres peuvent également nous contacter par l'une de ces méthodes pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur les portefeuilles du fonds d'investissement.

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégies de placement

L'objectif premier du Fonds est de procurer une exposition, directement ou indirectement, à un portefeuille diversifié principalement constitué d'obligations de première qualité libellées en dollars canadiens, réparties en trois groupes dont les échéances varient de un à trois ans et qui procureront un revenu régulier.

Le Fonds obtiendra une exposition aux obligations de première qualité libellées en dollars canadiens en investissant principalement dans un portefeuille équilibré de trois fonds dont les échéances restantes sont comprises entre un et trois ans. À la fin de chaque année, à l'échéance du fonds à terme le plus proche, les produits en espèces reçus seront investis dans un fonds à plus longue échéance pour maintenir l'échelonnement de un à trois ans. Les avoirs en portefeuille seront rééquilibrés à l'occasion. La fréquence du rééquilibrage peut changer sans préavis selon les besoins. Le Fonds investira principalement dans des titres d'autres fonds de placement gérés par Guardian Capital LP, et peut également investir directement dans des obligations de première qualité libellées en dollars canadiens, afin d'atteindre ses objectifs. Le Fonds peut détenir des instruments du marché monétaire, des titres de fonds du marché monétaire ou de la trésorerie pour s'acquitter de ses obligations courantes ou à certaines autres fins.

Risque

Les risques d'un placement dans le Fonds sont les mêmes que ceux décrits dans le prospectus. Le Fonds peut convenir aux investisseurs qui recherchent un revenu régulier et une exposition à des obligations de première qualité libellées en dollars canadiens ayant une date d'échéance cible, qui ont une faible tolérance au risque et qui prévoient conserver ce placement à court ou à moyen terme.

Résultats d'exploitation

Le premier prospectus de ce Fonds est daté du 1^{er} janvier 2024. Conformément aux exigences réglementaires, le rendement des placements d'un fonds qui existe depuis moins d'un an ne peut être indiqué.

La valeur liquidative du Fonds était de 22,0 millions de dollars au 31 décembre 2024, dont une augmentation de 0,6 million de dollars provenait du rendement des placements, déduction faite des frais, et une augmentation de 21,4 millions de dollars était attribuable aux souscriptions nettes.

Les marchés obligataires ont enregistré des rendements totaux positifs en 2024 sous l'effet d'une inflation plus faible, de signes de ralentissement de la croissance économique et d'un assouplissement de la politique monétaire, ce qui a entraîné une accentuation de la courbe de rendement alimentée par les taux à court terme, puisque la Banque du Canada (BdC) a réduit son taux directeur de 175 points de base, de 5,00 % à 3,25 %, tandis que la Réserve fédérale a abaissé le taux cible des fonds fédéraux de 100 points de base, de 5,50 % à 4,50 %. À l'échelle mondiale, d'autres banques centrales ont pris des mesures similaires : la Banque centrale européenne a abaissé son taux directeur de 100 points de base, tandis que la Banque d'Angleterre a réduit ses taux de 50 points de base.

À l'échelle nationale, le résultat net a été un rendement positif sur les marchés des titres à revenu fixe (indice FTSE Canada Bond Universe +4,23 %), les obligations à court terme (indice FTSE Canada Short-Term Overall Bond +5,70 %) ayant surpassé les obligations à moyen terme (indice FTSE Canada Mid-Term Overall Bond +4,65 %) et à long terme (indice FTSE Canada Long-Term Overall Bond +1,35 %). Les obligations de sociétés (indice FTSE Canada All Corporate Bond +6,97 %) ont affiché un meilleur rendement que les obligations d'État (indice FTSE Canada Government Bond +3,31 %), alors que les écarts de taux sur les obligations de première qualité se sont resserrés (indice FTSE Canada All Corporate Bond – modification de l'écart ajusté en fonction des options* de -35 points de base) grâce à l'amélioration de la

notation, de la diminution des primes de refinancement et de l'offre en nouvelles émissions bien absorbée. *L'écart ajusté en fonction des options est une mesure financière servant à évaluer le rendement supplémentaire demandé par les investisseurs en contrepartie du risque lié à un titre associé à une option.

Le gestionnaire s'attend à ce que la politique monétaire soutienne les rendements des actifs à revenu fixe à court terme. Toutefois, toute bonne surprise économique peut entraîner un recalibrage de la courbe des taux, en particulier sur les portions à moyen et à long termes. La volatilité des taux devrait donc persister, car les investisseurs réévaluent les politiques monétaires en fonction de préoccupations continues entourant les perspectives économiques, l'escalade des tensions géopolitiques au Moyen-Orient ou les incertitudes à propos de la politique économique américaine.

La surpondération du Fonds dans les obligations de sociétés des secteurs de l'énergie et de l'immobilier a contribué au rendement. La surpondération du Fonds dans les obligations de sociétés du secteur des services financiers a nuï au rendement.

Au 31 décembre, la majeure partie des obligations détenues dans le Fonds se négociait à escompte par rapport à leur valeur nominale, offrant ainsi un potentiel d'efficacité fiscale puisque les obligations viennent à échéance à leur valeur nominale et que la plus-value est traitée comme un gain en capital, qui est imposé plus favorablement que le revenu d'intérêts. L'efficacité fiscale est fonction de la proportion d'obligations à escompte détenues dans le Fonds, laquelle ne peut être prévue et devrait fluctuer au fil du temps selon la conjoncture du marché, le taux d'imposition d'un investisseur, l'incidence et le moment des souscriptions et des rachats.

Le Fonds maintient la sous-pondération des obligations d'État et la surpondération des obligations de sociétés dans le secteur des services financiers. L'exposition du Fonds aux obligations des fonds sous-jacents peut l'amener à différer quelque peu de celle de son indice de référence, étant donné qu'une partie des

placements sous-jacents du Fonds a une durée inférieure à un an. Les obligations doivent avoir une durée à l'échéance supérieure à un an pour être admissibles dans l'indice.

Puisque ce Fonds est un fonds de fonds, il ne participe pas directement au vote par procuration ni à la mobilisation active, ce qui est effectué par Guardian Capital LP à titre de gestionnaire des fonds sous-jacents, qui sont des émetteurs liés.

Le gestionnaire intègre les facteurs ESG dans ses activités d'analyse et de gérance des placements dans le but d'améliorer le rendement des placements à long terme. Les facteurs ESG sont évalués afin d'en déterminer l'incidence financière significative sur la viabilité et les activités commerciales d'une société; ces facteurs peuvent néanmoins jouer un rôle limité dans les décisions de placement du Fonds. L'examen des questions liées aux facteurs ESG n'est qu'un des nombreux éléments du processus de constitution du portefeuille, et peut avoir ou non une influence marquante sur la composition du portefeuille à tout moment donné. La mobilisation active et le vote par procuration sont des éléments essentiels de l'approche de gérance du gestionnaire, et celui-ci participe à ces activités d'une manière qui convient à la catégorie d'actifs et au Fonds. Certains titres, comme les produits dérivés, les liquidités, les instruments du marché monétaire, les obligations, les titres adossés à des actifs, le papier commercial et autres instruments semblables, peuvent ne pas être assujettis aux facteurs ESG en raison de leur nature.

Les caractéristiques et le rendement ESG du Fonds peuvent changer à l'occasion. Veuillez lire le prospectus du Fonds pour obtenir de plus amples détails sur la façon dont la stratégie de placement du Fonds intègre des considérations d'investissement responsable et les risques connexes. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les rapports de vote par procuration ainsi qu'un rapport annuel sur l'investissement responsable et les politiques en matière d'investissement responsable que le gestionnaire affiche sur son site Web, à l'adresse <https://www.guardiancapital.com/investmentsolutions/fr/>

Événements récents

Le 9 janvier 2024, le Fonds a commencé à offrir des parts de fonds communs de placement de série A, de série F et de série I et des parts de FNB aux investisseurs admissibles.

Le portefeuille du Fonds comprend le Fonds d'obligations de première qualité 2025 ObliGuard (le « fonds 2025 ObliGuard »), qui est entré dans son année de dissolution, et au cours de la période d'échéance des obligations dans son portefeuille, le fonds 2025 ObliGuard passera à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, notamment les bons du Trésor du gouvernement du Canada. Il est prévu que le portefeuille du fonds 2025 ObliGuard sera composé principalement, sinon entièrement, de trésorerie et d'équivalents de trésorerie à sa date de dissolution, soit le ou vers le 30 novembre 2025.

À la dissolution du fonds 2025 ObliGuard, le produit en espèces reçu par le fonds devrait être investi dans un fonds sous-jacent de plus longue durée, dont la date de dissolution est prévue le ou vers le 30 novembre 2028, afin de maintenir l'échelonnement de un à trois ans de l'exposition aux obligations.

Même s'il est probable à court terme que l'actualité politique et l'orientation monétaire suscitent un risque accru, en plus d'un degré encore élevé d'incertitude de nature à maintenir la volatilité des taux obligataires à un niveau quelque peu élevé au cours des prochains mois, leur résistance devrait s'estomper et déboucher sur une baisse à mesure que le cycle de détente de la banque centrale exerce une pression sur la courbe.

Toutefois, l'impact devrait se faire sentir davantage sur sa portion à court terme, en raison de sa sensibilité accrue à la politique monétaire. Il en résulte une nouvelle accentuation de la courbe pour redevenir plus « normale », si l'inversion de l'écart entre les rendements des obligations d'État à 10 ans et à 2 ans se renverse enfin, ou si l'écart devient positif, pour la première fois depuis l'automne 2022.

L'imminence des élections au Canada laisse entrevoir une volonté de freiner les dépenses budgétaires, tandis que la perspective de l'adoption d'une politique budgétaire favorable à la croissance aux États-Unis pourrait accroître le risque de hausse des taux à long terme.

Le changement de gouvernement aux États-Unis et l'incertitude qui l'accompagne quant à l'approche de la politique économique de la nouvelle administration, notamment en ce qui concerne les relations internationales et le commerce, ont assombri les perspectives non seulement pour les États-Unis, mais aussi pour le monde entier. L'introduction potentielle de nouveaux tarifs et la perspective de représailles auraient une incidence importante sur la croissance mondiale, étant donné que les exportations transfrontalières de biens et de services représentent environ le tiers de la production mondiale. De plus, les hausses de coûts associées aux tarifs douaniers et leurs conséquences potentielles sur les taux d'intérêt mondiaux ajoutent à l'incertitude, ce qui freine les décisions en matière d'investissement et de dépenses et peut se répercuter sur l'ensemble de l'économie mondiale et des marchés financiers.

Opérations entre parties liées

Guardian Capital LP, gestionnaire du Fonds, est considéré comme une « partie liée » au Fonds. Il est responsable des activités quotidiennes du Fonds et de la gestion de son portefeuille de placements, à titre de gestionnaire de portefeuille. Ces services s'inscrivent dans le cours normal des opérations et le Fonds verse une commission de gestion au gestionnaire pour ces services, sur la base de la valeur liquidative moyenne du Fonds, comme indiqué dans la section sur les commissions de gestion ci-dessous. Il est une filiale en propriété exclusive de Guardian Capital Group Limited, société cotée à la Bourse de Toronto.

Le Fonds verse également au gestionnaire des frais d'administration correspondant à 0,05 % de la valeur liquidative quotidienne moyenne des parts d'OPC du Fonds, en contrepartie du paiement par le gestionnaire de toutes les charges d'exploitation variables du Fonds. Les frais d'administration ne sont pas payés à l'égard

des parts de FNB. Chaque série de parts de FNB paie sa quote-part des charges d'exploitation variables du Fonds. Le comité d'examen indépendant (le « CEI ») a approuvé la politique du gestionnaire à ce sujet, et ce dernier considère cette approbation comme une instruction permanente du CEI. Au cours de la période, le gestionnaire a reçu les frais d'administration et a payé les charges du Fonds conformément à cette politique.

Le Fonds investit la totalité ou la quasi-totalité de son actif dans d'autres Fonds Guardian Capital (les « fonds sous-jacents »), qui sont des émetteurs liés. En ce qui concerne les placements auprès d'émetteurs liés, le gestionnaire s'est appuyé sur l'approbation qu'il a reçue du Comité d'examen indépendant (le « CEI »). L'approbation exige du gestionnaire qu'il se conforme à sa politique et à ses procédures actuelles concernant les placements auprès d'émetteurs liés, et qu'il rende compte périodiquement au CEI. Le gestionnaire ne versera pas de frais de gestion en double à un fonds sous-jacent qui est un émetteur lié et ne versera aucune prime de rendement à l'égard d'un placement dans le Fonds de revenu stratégique Guardian.

Frais de gestion

Aucuns frais de gestion ne sont à payer ou ne sont perçus pour les parts de série I du Fonds. Des frais de gestion établis en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative moyenne mensuelle des séries sont payés sur les parts des séries A et F et les parts de FNB. Ils sont calculés et comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion annuels de la série A sont de 0,70 %. Les frais de gestion annuels des parts de série F et des parts de FNB sont de 0,20 %. Le tableau suivant présente la répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion, en pourcentage des frais de gestion, pour la période.

	Série A	Série F	Série I	Parts de FNB
Gestion des placements et autre administration générale	28,6 %	100,0 %	s.o.	100,0 %
Commission de suivi	71,4 %	s.o.	s.o.	s.o.

Rendement passé

Conformément aux exigences réglementaires, le rendement des placements d'un fonds qui existe depuis moins d'un an ne peut être indiqué.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes indiquées. Ces données proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

Actif net par part du Fonds (série A)

	Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au 31 décembre 2024
Actif net par part à l'ouverture de la période ^[1]	20,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités par part :^[1]	
Total des revenus	0,45
Total des charges	(0,15)
Gains (pertes) réalisés	0,10
Gains (pertes) latents	0,64
Augmentation (diminution) totale liée aux activités, par part	1,04
Distributions par part : ^{[1][2]}	
Revenu (hors dividendes)	(0,35)
Gains en capital	(0,02)
Remboursement de capital	-
Distributions totales par part	(0,37)
Actif net par part à la clôture de la période ^[1]	20,57 \$

[1] L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités, par part, est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

[2] La quasi-totalité des distributions ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds.

Ratios et données supplémentaires (série A)

	Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au 31 décembre 2024
Valeur liquidative totale (en milliers) ^[1]	3 962 \$
Nombre de parts en circulation ^[1]	192 612
Ratio des frais de gestion ^[2]	0,90 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	1,13 %
Ratio des frais d'opérations ^[3]	0,13 %
Taux de rotation du portefeuille ^[4]	71,53 %
Valeur liquidative par part ^[1]	20,57 \$
Cours de clôture	-

[1] Ces renseignements sont fournis à la fin de chaque période indiquée.

[2] Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (à l'exclusion des commissions de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) du Fonds et de la quote-part des charges totales des fonds sous-jacents, le cas échéant, pour la période déterminée, en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le gestionnaire a absorbé certaines des charges du Fonds; autrement, le RFG aurait été plus élevé.

[3] Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts d'opérations de portefeuille du Fonds et de sa quote-part des coûts d'opérations des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[4] Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part du Fonds (série F)

	Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au 31 décembre 2024
Actif net par part à l'ouverture de la période ^[1]	20,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités par part :^[1]	
Total des revenus	0,44
Total des charges	(0,02)
Gains (pertes) réalisés	0,09
Gains (pertes) latents	0,74
Augmentation (diminution) totale liée aux activités, par part	1,25
Distributions par part : ^{[1] [2]}	
Revenu (hors dividendes)	(0,33)
Gains en capital	-
Remboursement de capital	-
Distributions totales par part	(0,33)
Actif net par part à la clôture de la période ^[1]	20,73 \$

[1] L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités, par part, est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

[2] La quasi-totalité des distributions ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds.

Ratios et données supplémentaires (série F)

	Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au 31 décembre 2024
Valeur liquidative totale (en milliers) ^[1]	9 145 \$
Nombre de parts en circulation ^[1]	441 259
Ratio des frais de gestion ^[2]	0,30 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,56 %
Ratio des frais d'opérations ^[3]	0,13 %
Taux de rotation du portefeuille ^[4]	71,53 %
Valeur liquidative par part ^[1]	20,73 \$

[1] Ces renseignements sont fournis à la fin de chaque période indiquée.

[2] Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (à l'exclusion des commissions de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) du Fonds et de la quote-part des charges totales des fonds sous-jacents, le cas échéant, pour la période déterminée, en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le gestionnaire a absorbé certaines des charges du Fonds; autrement, le RFG aurait été plus élevé.

[3] Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts d'opérations de portefeuille du Fonds et de sa quote-part des coûts d'opérations des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[4] Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part du Fonds (série I)

	Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au 31 décembre 2024
Actif net par part à l'ouverture de la période ^[1]	20,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités par part :^[1]	
Total des revenus	0,42
Total des charges	0,02
Gains (pertes) réalisés	0,05
Gains (pertes) latents	0,60
Augmentation (diminution) totale liée aux activités, par part	1,09
Distributions par part : ^{[1] [2]}	
Revenu (hors dividendes)	(0,22)
Gains en capital	(0,34)
Remboursement de capital	-
Distributions totales par part	(0,56)
Actif net par part à la clôture de la période ^[1]	20,53 \$

[1] L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités, par part, est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

[2] La quasi-totalité des distributions ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds.

Ratios et données supplémentaires (série I)

	Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au 31 décembre 2024
Valeur liquidative totale (en milliers) ^[1]	5 \$
Nombre de parts en circulation ^[1]	257
Ratio des frais de gestion ^[2]	0,06 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,34 %
Ratio des frais d'opérations ^[3]	0,13 %
Taux de rotation du portefeuille ^[4]	71,53 %
Valeur liquidative par part ^[1]	20,53 \$

[1] Ces renseignements sont fournis à la fin de chaque période indiquée.

[2] Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (à l'exclusion des commissions de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) du Fonds et de la quote-part des charges totales des fonds sous-jacents, le cas échéant, pour la période déterminée, en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le gestionnaire a absorbé certaines des charges du Fonds; autrement, le RFG aurait été plus élevé.

[3] Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts d'opérations de portefeuille du Fonds et de sa quote-part des coûts d'opérations des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[4] Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part du Fonds (parts de FNB)

	Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au 31 décembre 2024
Actif net par part à l'ouverture de la période ^[1]	20,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités par part :^[1]	
Total des revenus	0,43
Total des charges	(0,03)
Gains (pertes) réalisés	0,08
Gains (pertes) latents	0,68
Augmentation (diminution) totale liée aux activités, par part	1,16
Distributions par part : ^{[1] [2]}	
Revenu (hors dividendes)	(0,36)
Gains en capital	(0,04)
Remboursement de capital	-
Distributions totales par part	(0,40)
Actif net par part à la clôture de la période ^[1]	20,66 \$

[1] L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités, par part, est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

[2] La quasi-totalité des distributions ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds.

Ratios et données supplémentaires (parts de FNB)

	Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au 31 décembre 2024
Valeur liquidative totale (en milliers) ^[1]	8 882 \$
Nombre de parts en circulation ^[1]	430 000
Ratio des frais de gestion ^[2]	0,30 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,56 %
Ratio des frais d'opérations ^[3]	0,13 %
Taux de rotation du portefeuille ^[4]	71,53 %
Valeur liquidative par part ^[1]	20,66 \$
Cours de clôture	20,64 \$

[1] Ces renseignements sont fournis à la fin de chaque période indiquée.

[2] Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (à l'exclusion des commissions de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) du Fonds et de la quote-part des charges totales des fonds sous-jacents, le cas échéant, pour la période déterminée, en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le gestionnaire a absorbé certaines des charges du Fonds; autrement, le RFG aurait été plus élevé.

[3] Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts d'opérations de portefeuille du Fonds et de sa quote-part des coûts d'opérations des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[4] Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Fonds d'obligations	99,8 %
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,2 %
Total	100,0 %

25 principaux titres	% de la valeur liquidative
Fonds d'obligations de première qualité 2026 ObliGuard ^{MC} , parts de FNB	33,5 %
Fonds d'obligations de première qualité 2025 ObliGuard ^{MC} , parts de FNB	33,2 %
Fonds d'obligations de première qualité 2027 ObliGuard ^{MC} , parts de FNB	33,1 %
Les 25 principaux titres (en pourcentage de la valeur liquidative)	99,8 %
Valeur liquidative totale :	21 993 919 \$



GUARDIAN CAPITAL

GUARDIAN CAPITAL LP

199 Bay Street, Suite 2700
Commerce Court West, P.O. Box 201
Toronto (Ontario)
M5L 1E8

<https://www.guardiancapital.com/investmentsolutions/fr/>



Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs concernant des événements, des résultats, des circonstances, des rendements ou des attentes futurs prévus qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt nos opinions à l'égard d'événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les attentes, estimations ou intentions exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation et les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir. Nous avertissons nos lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes devraient examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. En raison de l'incidence éventuelle de ces facteurs, Guardian Capital LP ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, et décline expressément toute intention ou obligation de le faire, à moins que la loi applicable ne l'exige. Gardien, Guardian Capital et le logo de Guardian sont des marques de commerce de Guardian Capital Group Limited, enregistrées au Canada et utilisées sous licence.